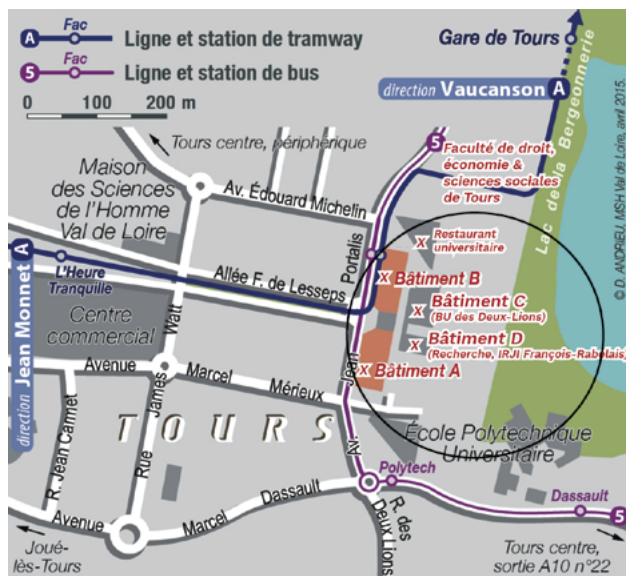


## Plan d'accès



Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours  
Bâtiment B - Salle du Conseil  
50 avenue Jean Portalis - 37200 Tours

## Renseignements et inscription

### Renseignements

[irji.secretariat@univ-tours.fr](mailto:irji.secretariat@univ-tours.fr)

### Inscription

Date limite : 5 juin inclus

Colloque accessible en distanciel ou en présentiel (nombre de places limité)

Inscription gratuite obligatoire.

Flashez le QR Code



ou cliquez sur ce lien : [s'inscrire](#)

Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais (UR 7496)  
Centre de Recherches et d'Études en Droit et institutions Judiciaires

# COLLOQUE INTERNATIONAL

8h30-17h45

8 juin  
2026

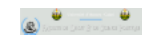
L'ORIGINALITÉ DES DROITS AFRICAINS  
INFLUENCÉS PAR LE DROIT FRANÇAIS  
Première édition consacrée au droit privé



Direction scientifique  
M. Salim YAYA-OYE,  
Université de Tours (France) et  
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)



Hémisphère Droit



EDITIONS  
DUCREDI

PROGRAMME

# L'ORIGINALITÉ DES DROITS AFRICAINS INFLUENCÉS PAR LE DROIT FRANÇAIS

Première édition consacrée au droit privé

8H30

Accueil des participants

8h45 à 9h30

Allocutions d'ouverture

Philippe ROINGEARD, Président de l'Université de Tours

Olivia ROBIN-SABARD, Doyenne de la Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours

Nicolas CAYROL, Professeur et Co-directeur de l'IRJI François-Rabelais de l'Université de Tours

Pierre BOURDON, Professeur à Cergy Paris Université et Secrétaire général de la Société de Législation Comparée (SLC)

Nicolin ASSOGBA, Avocat au Barreau du Bénin et Secrétaire des Éditions du CREDIJ

Karel Osiris Coffi DOGUÉ, Directeur de l'École Supérieure de la Magistrature de l'OHADA

Salim M. YAYA-OYE, Directeur scientifique du colloque, Universités de Tours (France) et d'Abomey-Calavi (Bénin)

9h30 à 9h50

Leçon inaugurale

« Droit(s) africain(s) et droit français : quête de cohérence et défi de référence ? »,

Joseph Fifamin DJOGBENOU,

Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi et Président de l'Assemblée Nationale du Bénin

9h50 à 12h40

## I- L'ORIGINALITÉ DES DROITS AFRICAINS DANS LES RAPPORTS PRIVÉS

Présidence : Soraya AMRANI-MEKKI,

Professeure à l'École de droit de Sciences Po Paris, France

### A- PERSONNES, FONCIER ET COUTUME (1H20)

« La femme vue par le droit en Afrique francophone »,

Mélina DOUCHY-LOUDOT, Professeure à l'Université de Toulon, France

« Regard critique sur la quête d'originalité africaine à partir de la question du mariage de la mineure en droit sénégalais »,

Ndèye Sophie DIAGNE, Professeure à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

« L'autorité du chef traditionnel dans les systèmes juridiques africains »,

Enagnon Gildas NONNOU, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin

« Le droit foncier béninois entre autonomie et ouverture »,

Bienvenu Codjo LASSEHIN, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Pause (10 mn)

### B- OBLIGATIONS ET INCRIMINATIONS (1H00)

« Le code tunisien des obligations et des contrats : L'œuvre unique et la diversité des sources !

Quelle est l'influence du code civil français ? »,

Najet BRAHMI, Professeure à l'Université de Tunis, Tunisie

Le « projet de texte uniforme portant droit général des obligations dans l'espace OHADA » fidèle à

« l'image que donnent les pays d'Afrique noire francophone d'être une projection de la France sous les Tropiques »,

Moussa THIOYE, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, France

« L'incrimination de la sorcellerie comme marqueur d'autonomie du droit pénal africain »,

Akodah AYEWOADAN, Professeur à l'Université de Lomé, Togo

Échanges (20 mn)

12h40 à 14h00

Déjeuner

14h00 à 16h50

## II- L'ORIGINALITÉ DES DROITS AFRICAINS DANS LES RAPPORTS D'AFFAIRES

Présidence : Mélina DOUCHY-LOUDOT,

Professeure à l'Université de Toulon, France

### A- EXTRANÉITÉ, ENTREPRISE ET RESPONSABILITÉ (1H00)

« Le droit international privé africain entre emprunt et originalité »,

Roch Gnahoui DAVID, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin

« Le devoir de vigilance des entreprises dans les pays de droit OHADA »,

Mustapha MEKKI, Professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France

« Responsabilité pénale des personnes morales en droit français et droit de l'OHADA »,

Audrey DARSONVILLE, Professeure à l'Université Paris Nanterre, France

Pause (10 mn)

### B- SÛRETÉS ET MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES (1H20)

« L'originalité du droit OHADA des sûretés au regard de l'évolution contemporaine du droit français des sûretés »,

Yvette Rachel Kalieu ELONGO, Professeure à l'Université de Dschang, Cameroun

« Retour sur l'hypothèque des biens à venir en droit OHADA »,

François Kuassi DECKON, Professeur à l'Université de Lomé, Togo

« Politique de l'amiable : la médiation en droit français et OHADA »,

Soraya AMRANI-MEKKI, Professeure à l'École de droit de Sciences Po Paris, France

« L'originalité du droit africain de l'arbitrage influencé par le droit français »,

Walid BEN HAMIDA, Professeur à l'Université de Lille, France

Échanges (20 mn)

16h50 à 17h20

## III- TABLE RONDE : REGARDS CROISÉS SUR LES CONCOURS D'AGRÉGATION DU CAMES ET DE FRANCE

Présidence : Joseph Fifamin DJOGBENOU, Professeur et Membre du jury du concours d'agrégation du CAMES 2023

Intervenants :

Soraya AMRANI-MEKKI, Professeure et Membre du jury du concours d'agrégation du CAMES 2025

Audrey DARSONVILLE, Professeure et Membre du jury du concours d'agrégation du CAMES 2025

Roch DAVID-GNAHOU, Professeur et Membre du jury du concours d'agrégation du CAMES 2025

Mélina DOUCHY-LOUDOT, Professeure et Membre du jury du concours d'agrégation du CAMES 2023

Mustapha MEKKI, Professeur et Membre du jury du concours d'agrégation de France 2020

17h20 à 17h40

Propos conclusifs

François COLLART-DUTILLEUL,

Professeur émérite à Nantes Université, France

17h45

Fin du colloque